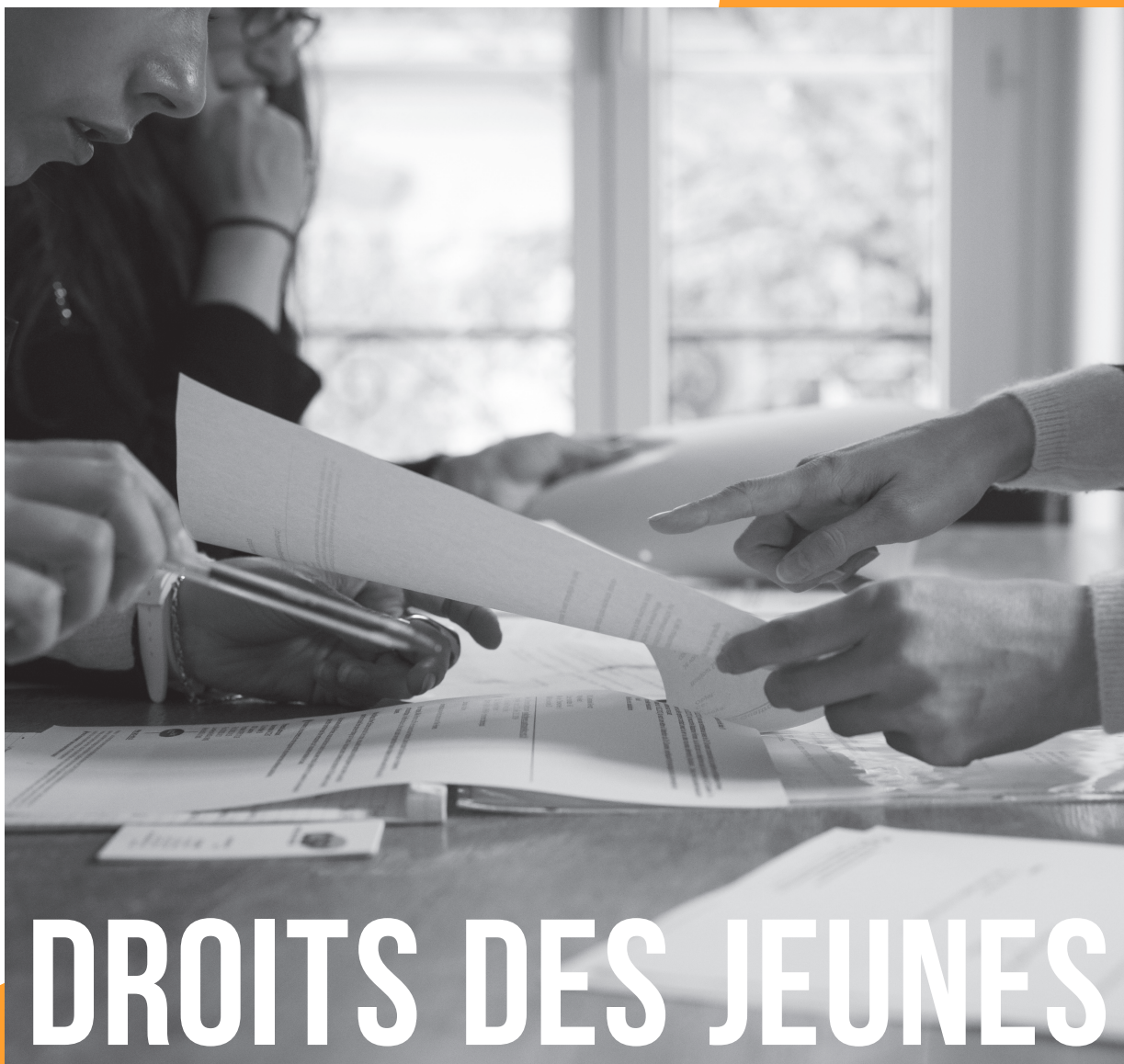


NOU[S]VELLES



DROITS DES JEUNES

© Rebecca Bowring

(ÉDITO)

Conseils de proximité

Depuis 2005, à Vevey, à l'initiative de la Ville, une antenne de Jet Service, secteur Jeunes Et Travail du CSP, tient une permanence sociojuridique pour des jeunes de la ville et de la région. C'est une triple chance pour le CSP : la chance d'un partenariat à l'initiative d'une collectivité publique attentive aux besoins décelés par ses services ; la chance d'une implantation locale impliquant contacts et travail en réseau avec les personnes et les organismes sur place ; la chance

d'une proximité avec un public en difficulté qui ne viendrait pas forcément jusqu'à Lausanne pour solliciter l'aide du CSP.

Avec ce numéro des *Nouvelles*, une chance de plus nous est donnée : celle de vous raconter cette aventure, cette expérience, son succès, les questions qu'elle pose, les élans qu'elle nous donne pour la suite. Bonne lecture !

Hélène Küng, directrice

VOTRE DON

**CHAQUE DON, CHAQUE MONTANT -
SELON CE QUI EST POSSIBLE
POUR VOUS! - CONTRIBUE À
SOUTENIR ET À SOULAGER DES
PERSONNES EN DIFFICULTÉ.**

MERCI DE VOTRE AIDE !

(ACTUS)**LA FRATERNITÉ À LA RADIO**

Le secteur des consultations destinées aux personnes immigrées est à l'honneur sur la RTS (Radio Télévision Suisse). La semaine du 19 septembre, ce ne seront pas moins de trois émissions de *Vacarme* (sur La Première, du lundi au vendredi entre 13h et 13h30, et dimanche de 9h à 10h) dans lesquelles témoigneront des usagers et des usagères de la consultation, ainsi que les professionnel-le-s qui les accompagnent.

Thèmes :

D'une part, le mariage mixte – témoignages de couples, avec les bonheurs mais aussi les difficultés, en particulier quand les démarches officielles sont compliquées par l'absence d'autorisation de séjour d'un des futurs époux.

D'autre part, la difficulté de rester en Suisse quand on a obtenu un permis de séjour par regroupement familial, mais qu'on souhaite quitter son époux violent pour protéger son intégrité.

www.rts.ch/vacarme

VENTE DE CHOCOLAT

Toujours à 5 francs la plaque, le chocolat du CSP sera vendu au profit de notre institution par des bénévoles dans tout le canton,

rattachés en grande majorité aux paroisses réformées. Une belle occasion de faire connaître le CSP par des rencontres de personne à personne, tout en contribuant au financement des consultations.

Vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 novembre

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Le lundi suivant, vous ne manquerez pas l'ultime assemblée générale d'Hélène Küng, directrice du CSP Vaud pendant ces neuf dernières années.

Présentation du budget suivie d'une partie conviviale.

Lundi 28 novembre 2016, 20h à La Fraternité, pl. M.-L. Arlaud 2, 1003 Lausanne

BESOIN DE BÉNÉVOLES

Les Galetas sont des magasins d'occasion dont les bénéficiaires contribuent au financement des consultations sociales gratuites proposées par le Centre social protestant (www.csp.ch).

Les objets mis en vente dans les Galetas proviennent tous de dons. De nombreux bénévoles offrent leur temps et leurs compétences en travaillant à divers postes : réception des dons, tri, vente.

Le Galetas de la Broye recherche des bénévoles pour contrôler les appareils électriques et réceptionner les dons.

Tout autre engagement est aussi le bienvenu. Ce lieu offre la possibilité de mettre des compétences à disposition dans une équipe sympathique. N'hésitez pas à passer pour faire connaissance et en savoir plus !

Tél. 026 660 60 10

Rue des Terreaux 10, 1530 Payerne

EXTENSION DES HEURES DE VENTE

Le Galetas de la Riviera vient d'étendre ses heures d'ouverture : un après-midi de plus et une heure de plus le samedi.

Du point de vue de la fréquentation, après quelque huit mois d'activité, le nouveau responsable est enchanté :

« C'est beaucoup de travail, mais les clients nous ont suivis et les ventes ont bien progressé.

Un grand merci à toute l'équipe des bénévoles et à toutes les personnes qui nous donnent du matériel grâce à qui nous élargissons constamment la gamme des articles. »

Mercredi – jeudi – vendredi de 14h à 18h

Samedi matin de 9h à 13h

GRANDE MANIFESTATION POUR LE DROIT D'ASILE À LAUSANNE

Samedi 1^{er} octobre, à partir de 15h. Le CSP Vaud tient à manifester sa solidarité avec les personnes immigrées qui cherchent refuge en Suisse. Il soutient les demandes formulées par Solidarités sans frontières, notamment :

- Les autorités doivent faire usage de la clause de souveraineté et traiter sur le territoire suisse toutes les demandes d'asile qui y sont déposées.
- La Suisse doit réintroduire la possibilité de demander l'asile dans les ambassades, faciliter l'octroi de visas humanitaires et accueillir un contingent d'au moins 50'000 réfugiés.
- La politique d'asile restrictive contribue à augmenter le nombre de personnes sans-papiers vivant en Suisse. Leur accès aux assurances sociales et aux tribunaux doit être garanti, sans risque d'expulsion. L'obtention d'un permis de séjour ou de travail doit être facilitée.

www.sosf.ch



(DOSSIER) JET SERVICE RIVIERA A PASSÉ LE CAP DES 10 ANS



© DR

C'est à la suite d'une collaboration régulière déjà existante entre Ginkgo, programme pour jeunes de l'Animation Jeunesse de la Ville de Vevey, et Jet Service, secteur Jeunes Et Travail du CSP Vaud, qu'une permanence juridique tenue par Jet Service, s'est ouverte en avril 2005 à Vevey.

En effet, ces deux services collaboraient déjà régulièrement autour de situations concrètes notamment lorsque certains jeunes suivis par Ginkgo étaient orientés vers Jet Service à Lausanne pour des conseils et des démarches juridiques, dispensés dans le cadre de la permanence Droits des Jeunes mise en place par ce secteur à Lausanne en 1998. Constatant la difficulté à intervenir auprès de jeunes depuis deux lieux différents, relevant également la demande d'information d'ordre sociojuridique des jeunes de la région Riviera-Chablais, les collaborateurs-trices des deux services ont imaginé une permanence sur place afin de répondre aux demandes des jeunes de la région, et ainsi d'étoffer le dispositif régional à destination de la jeunesse.

Comme Ginkgo avait la volonté de mettre à disposition une palette

d'offres pour les jeunes, articulées entre elles et ancrées dans un même lieu, la nouvelle permanence de Jet Service est tenue dès l'origine dans les locaux de Ginkgo et le suivra dans ses deux déplacements successifs.

UNE FORMULE QUI MARCHE

Depuis lors, la permanence juridique de Jet Service Riviera se tient tous les lundis en fin de journée à Vevey, avec une offre quasi identique à celle de départ : un-e juriste et une assistante sociale de Jet Service reçoivent ensemble en consultation des jeunes qui souvent sont orientés par des professionnel-le-s de la région. La formule du tandem inaugurée sept ans auparavant à Lausanne permet de renseigner les jeunes sur leurs droits et de répondre aux questions d'ordre juridique, tout en assurant un ac-

compagnement social et un soutien aux démarches lorsqu'elles sont nécessaires.

Dès son lancement, la permanence sociojuridique est bien fréquentée, en moyenne trois consultations par permanence. C'est ce rythme-là qui sera maintenu, après essai et évaluation.

VEVEY, LAUSANNE, DES DIFFÉRENCES ?

Depuis son ouverture et jusqu'à fin 2015, près de 700 situations de jeunes, avec une dominante féminine, ont été traitées dans le cadre de la permanence de la Riviera, pour environ 1250 consultations. La majorité des usagers-ères (entre 66 et 75%) étaient domiciliés dans le district (actuel) Riviera-Pays d'Enhaut, et entre 5 et 20% selon les années dans le Chablais vaudois. 12 à 20% des jeunes étaient

JET SERVICE RIVIERA EXISTE GRÂCE AU SOUTIEN DE LA VILLE DE VEVEY ET DE L'ARAS (ASSOCIATION RÉGIONALE D'ACTION SOCIALE) RIVIERA, QUI CONTRIBUENT AU FINANCEMENT DE LA PERMANENCE À HAUTEUR DE LA MOITIÉ DES COÛTS, L'AUTRE MOITIÉ ÉTANT ASSURÉE PAR LE CSP.



© DR, photo extraite du dépliant de Jet Service Riviera, less design

CORINNE

Corinne, 21 ans, est apprentie. Cette jeune femme qui vit seule depuis près d'un an, a rencontré d'importantes difficultés financières. En effet, à la suite d'un changement d'orientation professionnelle, son père l'a mise à la porte en lui signifiant qu'il ne l'entretiendrait plus et, depuis, il ne répond ni à ses appels ni à ses SMS. Quant à sa mère, Corinne n'a plus de contact avec elle depuis l'âge de 13 ans. Etant donné que les revenus de ses parents sont élevés, une bourse d'études ne lui a pas été octroyée et elle ne peut bénéficier d'un complément par l'aide sociale sachant qu'elle est en formation. Après avoir effectué un bilan social

et financier, Jet Service Riviera a obtenu des aides de fonds privés qui permettent à Corinne de payer son loyer, son assurance maladie et ses frais de transports. Les Cartons du cœur ont aussi été sollicités. Son employeur, très satisfait du travail de son apprentie, lui verse un salaire supérieur à celui mentionné dans le contrat d'apprentissage. En parallèle, l'apprentie est accompagnée par Jet Service Riviera dans l'accomplissement de diverses démarches administratives et juridiques. Une demande de subsides à l'assurance maladie a été déposée et a été acceptée. Les allocations de formation ont été revendiquées

à son nom, obtenant ainsi un versement d'un montant rétroactif de Fr. 11'000.- (ces allocations n'ayant jamais été demandées auparavant).

Corinne a également reçu des informations relatives au devoir d'entretien de ses parents. Mais pour l'heure, la jeune femme ne souhaite pas agir en justice contre ces derniers, la problématique familiale étant déjà suffisamment douloureuse.

Enfin, un travail a été réalisé autour du budget et l'apprentie a pu consacrer son énergie à sa dernière année d'apprentissage.

BOURSES D'ÉTUDES, PROBLÈMES ADMINISTRATIFS, DIFFICULTÉS FAMILIALES (NOTAMMENT DEVOIR D'ENTRETIEN DES PARENTS), CONFLITS DE TRAVAIL, DETTES ET PROBLÈMES FINANCIERS SONT LES DOMAINES POUR LESQUELS LES JEUNES CONSULTENT LE PLUS SOUVENT.

domiciliés ailleurs, mais en emploi ou en formation dans la région. Sur la période, on constate que la majorité des jeunes usagers-ères étaient en formation lors de leur venue (en moyenne près de 60%), et seulement une petite proportion en emploi; en revanche, et c'est notable, un bon tiers et jusqu'à 44% selon les années, se trouvaient hors formation, en attente de reprise de formation à la suite d'une rupture, au chômage, ou encore bénéficiaires de l'aide sociale. Dès l'ouverture de la permanence, la part de jeunes hors formation, hors emploi et souvent non bénéficiaires de l'aide sociale a été plus importante que dans la consultation lausannoise, en lien selon toute évidence avec le travail social hors murs et l'accueil bas seuil pratiqués par Ginkgo; le conseil juridique offert par Jet Service venait alors compléter l'accompagnement socioéducatif proposé par Ginkgo. Au fil des années, on constate que ce profil particulier de jeunes s'atténue dans la permanence, alors que la part de jeunes bénéficiaires de l'aide sociale augmente. Cette dernière se révèle du reste passablement plus élevée que dans la consultation sociojuridique lausannoise de Jet Service, ce qui peut

s'expliquer par une collaboration et une complémentarité plus étroites avec les services actifs dans la Riviera. On note ainsi qu'à Vevey, la « clé d'entrée » dans la permanence semble plus directement juridique qu'à Lausanne, cela étant en lien avec le domaine d'action des services de la région qui reçoivent les jeunes, pour de l'aide sociale (RI), du soutien socioéducatif et administratif, des mesures d'insertion ou du coaching. Ces services orientent volontiers vers la permanence certaines situations, notamment les jeunes en formation, pour du conseil juridique et le traitement de problématiques pointues.

PROBLÈMES DES JEUNES ET AXES D'ACTION

Bourses d'études, problèmes administratifs, difficultés familiales (notamment devoir d'entretien des parents), conflits de travail, dettes et problèmes financiers sont les domaines pour lesquels les jeunes consultent le plus souvent.

Dans le cadre des consultations relatives au devoir d'entretien, un important travail est généralement effectué avec le jeune afin de préparer la négociation avec les parents. A partir de discus-

sions sur le rapport à l'argent et sur les priorités dans les choix à faire, un budget « défendable » est construit, qui pourra ensuite être présenté aux parents.

De nombreux jeunes sont aussi confrontés à des problèmes financiers et à l'endettement. Lors des consultations, Jet Service Riviera intervient sur le plan curatif, avec pour objectif, entre autres, la stabilisation de la situation. Par ailleurs, un travail est réalisé sur ces problématiques, dans la ligne de l'action de « prévention de l'endettement non maîtrisé chez les jeunes » menée par Jet Service et le Service social polyvalent du CSP, depuis 2007, sur mandat du Canton de Vaud dans les écoles professionnelles, les gymnases et les organismes de la transition. Les équipes de prévention sont intervenues dans quasi toutes les écoles professionnelles de la Riviera et tous les jeunes sont visés par cette action, ce qui renforce la visibilité de Jet Service et entretient contacts et liens avec les interlocuteurs-trices des écoles.

DES COLLABORATIONS DE PROXIMITÉ...

Outre la collaboration instaurée entre les professionnel-le-s de



ÉTIENNE

Etienne a 25 ans. Il vit seul depuis plusieurs années et bénéficie de l'aide sociale au moment où il trouve enfin une place d'**apprentissage**. Sa situation sur le plan financier doit être revue, puisque son entrée en formation implique un arrêt de l'aide sociale. Par ailleurs, il n'a pas droit à une bourse du fait que les revenus de ses parents sont trop élevés. Le contact avec ces derniers n'est pas mauvais, mais parler d'argent s'avère compliqué. Avec l'aide de Jet Service Riviera, Etienne établit son budget. Sur la

base de celui-ci, une discussion peut être menée avec les parents autour de la question de leur devoir d'entretien. Un accord est trouvé avec ces derniers, accord qui sera entériné dans deux conventions alimentaires établies par le juriste de Jet Service Riviera et dans lesquelles figurent les montants que les deux parents devront verser à leur fils jusqu'à la fin de son apprentissage. Parallèlement, la travailleuse sociale de Jet Service Riviera effectue avec Etienne un important travail autour de la gestion administrative de ses affaires et de ses finances. Ce jeune homme a pu stabiliser son budget et poursuivre son apprentissage sereinement.

SON ENTRÉE EN FORMATION
IMPLIQUE UN ARRÊT
DE L'AIDE SOCIALE.

Ginkgo et ceux de Jet Service, source même de cette présence dans la Riviera, de nombreux autres services de la région tirent parti de cette ressource. On constate que l'éventail des professionnel-le-s qui utilisent la permanence et y orientent des jeunes s'est élargi au cours des années, avec principalement le Centre social régional Riviera, d'autres services sociaux de la région, les professeurs, infirmières scolaires, conseillers en orientation des établissements de formation de la région, les conseillers-ères aux apprentis, intervenant-e-s socioprofessionnel-le-s d'ACCent, etc.

... ET DES COLLABORATEURS-COLLABORATRICES !

La permanence a été animée par différent-e-s collaborateurs-trices : les juristes : Claudia Frick, Sandra Blank, Florent Gertsch et Fanny Manière et les travailleuses sociales : Anouk Arbel, Christine Dupertuis, Cosette Blanc-Bovay, et Françoise Olaya.

Caroline Regamey,
chargée de politique
et recherche sociales,
avec Jet Service

Pour prendre rendez-vous :
Tél: 021 561 60 30

(CRI DE LA RÉDACTION) FAIRE PAYER LES PARENTS

Obligation d'entretien, contribution d'entretien, devoir d'entretien, pension alimentaire, dette alimentaire... Les profanes, et les parents notamment, y perdent leur latin et ne sont pas toujours aidés pour s'y retrouver!

Dans la dernière mouture de la Loi sur l'action sociale vaudoise adoptée début juin, une nouvelle disposition vise à solliciter le soutien financier des parents de jeunes adultes ni en formation ni en emploi qui viendraient demander l'aide sociale. S'agit-il d'une nouvelle obligation d'entretien (les parents n'ont l'obligation d'entretenir leur enfant au-delà de la majorité que s'il est en formation et que celle-ci est effectuée dans des délais normaux – art. 277 al. 2 CC)? D'une nouvelle forme de dette alimentaire (si le jeune n'est pas en formation, seuls les parents dits « dans l'aisance », soit disposant de revenus au-dessus d'un certain seuil, sont tenus de contribuer à l'entretien – art. 328 CC)? Ni l'un ni l'autre, mais tout de même un peu des deux. Parallèlement aux travaux parlementaires vaudois sur l'aide sociale, Laurent Wehrlé, député PLR au Parlement fédéral, a déposé le 18 mars 2016 une motion visant à « supprimer l'inégalité de traitement entre les parents de jeunes en formation et les parents de jeunes ne se formant pas » en élargissant l'obligation d'entretien des parents au-delà de la majorité jusqu'au 25^e anniversaire de leur enfant, qu'il soit en formation ou pas.

Elargissement de l'obligation d'entretien ou modification de la dette alimentaire, quelle que soit la notion juridique en jeu, nous pouvons légitimement nous questionner sur l'adéquation des moyens aux résultats visés pour ces jeunes adultes, ici l'insertion socioprofessionnelle, là la réduction de l'accès à l'aide sociale.

Car un report de charges sur des familles déjà fragilisées est aussi à craindre, tout comme une aggravation des conflits familiaux, l'argent étant souvent un point de friction important. Ou encore le risque que certains jeunes disparaissent hors des mailles du filet, préférant ne pas précariser davantage la situation de leurs parents, avec des effets à retardement.

Dans sa réponse du 25 mai 2016 à la motion Wehrlé, le Conseil fédéral a proposé de la rejeter, en soulignant que « le problème de fond ne pourra toutefois pas être résolu en transférant l'obligation d'entretien de la collectivité aux parents. La solution consiste à soutenir les jeunes adultes pour les rendre indépendants et capables de subvenir eux-mêmes à leurs besoins. » Est-ce bien là la direction prise par le Canton de Vaud en adoptant la nouvelle loi sur l'aide sociale vaudoise?

Fanny Manière,
juriste à Jet Service,
et **Caroline Regamey,**
chargée de politique
et recherche sociales

PLUS D'HEURES D'OUVERTURE AU GALETAS DE LA RIVIERA

NOUVEL HORAIRE

Le Galetas à Montreux est maintenant ouvert un après-midi de plus et une heure de plus le samedi :

mercredi - jeudi - vendredi
de 14h00 à 18h00

samedi matin
de 09h00 à 13h00

GALETAS DE LA RIVIERA
19, RUE DU MARCHÉ
1820 MONTREUX
021 963 33 55 galetasriviera@csp-vd.ch

MAGASIN DE SECONDE MAIN
LE GALETAS
RIVIERA

LAUSANNE / LE MONT / MONTREUX / PAYERNE / MORGES CENTRE SOCIAL PROTESTANT

LES TRANSFERTS DE FONDS EXPRIMENT BIEN PLUS QU'UN RAPPORT À L'ARGENT: ILS RÉVÈLENT DES VALEURS PROFONDES TELLES QUE L'OBLIGATION À L'AUTRE, LA LOYAUTÉ, MAIS AUSSI DES DIFFÉRENCES CULTURELLES OÙ LA SOLIDARITÉ FAMILIALE ET COMMUNAUTAIRE EST SOUVENT FONDAMENTALE.

(SERVICES)

ENVOI D'ARGENT : UNE PRATIQUE MULTIFACETTE

Dans tous les secteurs du CSP, on rencontre des personnes issues de l'immigration qui envoient de l'argent à leur famille restée au pays. Tour d'horizon des questions que cela soulève.

Les envois d'argent par des particuliers vers les pays du monde entier sont une pratique courante. En 2013, sur un montant total de 410 milliards de dollars transférés de particuliers à particuliers par le biais des agences qui en font le commerce, environ 20 milliards de dollars ont été envoyés depuis la Suisse, représentant une moyenne de 11'000 dollars par an et par migrant-e. Contrairement à l'aide humanitaire qui vise plutôt un investissement sur le long terme, les transferts de fonds fournissent une aide immédiate à la population. Bien que répondant à une solidarité familiale et communautaire parfois indispensable, cette pratique peut aussi placer les personnes pourvoyeuses dans des difficultés financières et des conflits de loyauté si elles n'arrivent plus à répondre à la demande.

Il est courant de rencontrer dans nos services des personnes issues de l'immigration qui envoient de l'argent à leur famille restée au

pays. Cette pratique met en lumière des systèmes de valeurs différents, liés à des cultures où la solidarité familiale et communautaire est fortement valorisée, comparativement à une société suisse plus individualiste. Les lacunes en termes d'aide sociale, notamment dans la plupart des pays en voie de développement, rendent les transferts d'argent d'autant plus importants qu'ils contribuent à une aide immédiate, permettant la survie ou le mieux-vivre des personnes concernées. Par exemple, cet argent sert au paiement du logement, des soins, mais aussi à l'éducation ou à l'achat de biens de consommation standard.

En retour, la personne qui envoie de l'argent se voit conférer un statut important au sein de sa communauté d'origine. Pourtant, ce statut peut changer si la personne n'arrive plus à subvenir aux besoins de la famille ou de la communauté. En effet, il suffit d'un changement professionnel ou familial qui réduira le budget et amoindrira l'aide apportée. D'autre part, l'attente peut être parfois trop importante, sans que la personne puisse vérifier si les besoins exprimés par la famille correspondent totalement à la réalité, ou si l'argent est utilisé à d'autres fins. Si la famille ne

comprend pas la difficulté financière dans laquelle se trouve la personne, influencée parfois par une représentation tronquée de la vie en Suisse, celle-ci risque de perdre sa place et sa dignité aux yeux de sa communauté d'origine, au point de ne plus oser rentrer dans son pays.

Dès lors, il n'est pas rare que certain-e-s migrant-e-s se privent fortement, en réduisant considérablement leur minimum vital, avec le risque de contracter des dettes et, pour certain-e-s, de ne pas pouvoir accéder à un permis de séjour plus stable.

En tant que travailleuses sociales et travailleurs sociaux, particulièrement au Service social polyvalent, nous sommes régulièrement confronté-e-s à cette problématique. La mise en place du budget révèle ainsi une aide à la famille parfois disproportionnée par rapport aux charges courantes, qui contribue ainsi à un endettement. La stabilisation de la situation n'est dans ces conditions guère évidente, car se pose un choix cornélien, parfois exprimé en ces termes : « Stopper mon endettement en Suisse ou continuer à envoyer de l'argent pour permettre à mon fils, à ma nièce, d'être scolarisé-e et

d'avoir à manger, pour permettre à mon père malade de se soigner dans mon pays d'origine ? »

La personne se retrouve à devoir choisir « l'action la plus juste » pour elle, à savoir quelle aide peut être fournie sans mettre (trop) en péril sa situation financière.

Les transferts de fonds expriment dès lors bien plus qu'un rapport à l'argent : ils révèlent des valeurs profondes telles que l'obligation à l'autre, la loyauté, mais aussi des différences culturelles où la solidarité familiale et communautaire est souvent fondamentale, notamment dans des pays sans Etat social. A nous, travailleuses sociales et travailleurs sociaux, de pouvoir accompagner les personnes dans leur choix, en prenant en compte toutes les facettes qui y sont attachées.

Géraldine Michaud, assistante sociale au Service social polyvalent (SSP), en collaboration avec Aline Pingoud (SSP) et Myriam Schwab Ngamije (La Fraternité)



(ENVIE DE FAIRE UN DON)

DÉFIS, PRÉVISIONS, RÉSULTATS

Un des défis dans l'exercice d'un sport est d'arriver au bout de la course et de prévenir l'épuisement. Pour le marathon annuel (12 mois) du CSP, cela signifie d'une part assurer le cadre de travail adéquat pour que les secteurs aient les forces nécessaires à leur engagement. Cela signifie d'autre part de prévoir puis de réaliser les ressources nécessaires au travail, année après année : c'est le rôle des finances. La prévision se traduit dans le budget, la réalisation se mesure dans les comptes ; et durant les douze mois entre deux, il faut faire en sorte que les ressources entrent et sortent de façon que l'équilibre soit accompli.

Le budget est établi en tenant compte de tous les risques, il est

donc établi «de façon pessimiste». Les comptes révèlent le résultat effectif. Si le budget a joué son rôle et si, durant l'année, le travail de recherche des produits et de suivi des dépenses s'est bien déroulé (donc, si les difficultés n'étaient pas plus grandes que prévues au budget), les comptes se solderont par un résultat égal ou meilleur que celui prévu par le budget.

C'est ce que nous avons pu observer aux comptes 2014 (recettes supérieures et dépenses inférieures au budget) puis aux comptes 2015 (recettes inférieures et dépenses inférieures au budget), d'où un résultat positif (bénéfice) au final, permettant de renflouer les réserves.

VOTRE VOISINE
VIT DANS LA PRÉCARITÉ AVEC
LA PEUR DES LENDEMAINS !

GRÂCE À VOS DONS, VOUS PERMETTEZ À CETTE
PERSONNE D'ÊTRE ACCOMPAGNÉE ET CONSEILLÉE
PAR LES PROFESSIONNELS DU CSP.

LA PRÉCARITÉ TOUCHE PLUS DE PERSONNES
QUE VOUS NE LE PENSEZ. WWW.CSP.CH
CSP 10-2143-2



Activités en 1 année, budget total	2014	2015	2016
Budget : Produits prévus	Fr. 6'093'600.-	Fr. 6'365'200.-	Fr. 6'420'750.-
Dépenses prévues	Fr. 6'092'628.-	Fr. 6'360'180.-	Fr. 6'416'960.-
Résultat d'exploitation prévu	Fr. 972.-	Fr. 5'020.-	Fr. 3'790.-
Comptes : Produits effectivement réalisés	Fr. 6'226'995.-	Fr. 6'191'810.-	
Dépenses effectives	Fr. 5'861'532.-	Fr. 6'117'063.-	
Résultat effectif d'exploitation	Fr. 365'463.-	Fr. 74'747.-	

LE DÉFI DE L'ANNÉE EN COURS

En 2016, l'objectif total de la recherche de dons auprès des particuliers et des fondations est de Fr. 1'531'050.-, ce qui représente en moyenne Fr. 127'587.50 par mois. Cette part de notre budget total contribue tout au long de l'année à ce que le CSP puisse accueillir et soutenir les milliers de personnes qui font appel à lui.

Fin juin, nous accusons un retard de Fr. 135'000.-, soit l'équivalent d'un peu plus d'un mois de retard de rentrées. Nous cherchons à le combler d'ici à la fin de l'été, par diverses démarches et appels.

Pour illustrer cet effort : si 2700 personnes versent Fr. 50.-, le retard de rentrées mesuré fin juin est comblé. Et si 2552 autres personnes versent 50.-, l'objectif de Fr. 127'587.50 pour un des mois restants est atteint !

2700 + 2552 personnes, cela correspond environ à la population totale des deux communes vaudoises de Cugy et d'Echichens. Cela équivaut à peu près aussi au Stade de la Pontaise (15'700 places) au tiers plein – ou au Théâtre de Beaulieu (1844 places) presque plein trois soirs de suite !

Que vos goûts penchent vers le sport ou le spectacle, quelle que soit votre commune de domicile : votre soutien est bienvenu et chaque don est utile.

Chaque don, chaque montant – selon ce qui est possible pour vous ! – contribue à soutenir et à soulager des personnes en difficulté. Merci de votre aide !

Hélène Küng

LE CSP A BESOIN DE VOTRE DON POUR COMBLER LE RETARD
DES DONS CONSTATÉ AU DÉBUT DE L'ÉTÉ.
UN GRAND MERCI À VOUS !

(LE CSP VU PAR) MIEUX COMPRENDRE LES RÈGLES DU JEU

Karine Clerc, collaboratrice à Gingko, programme pour jeunes en difficulté de la Ville de Vevey, jusqu'en juin 2016, nouvelle élue à la Municipalité de Renens



© DR

Au début des années 2000, la Ville de Vevey a développé sa politique de la jeunesse. Confrontée au chômage, à une dilution des repères traditionnels et à une sélectivité grandissante, une partie de la jeunesse se marginalisait. Il fallait concevoir de nouveaux outils, donner de nouvelles réponses. La création d'une antenne Jet Service sur la Riviera a constitué l'une de ces réponses, plus centrée sur les causes d'un mal-être, que sur ses manifestations. La permanence ne désemplit pas, depuis onze années.

Devenir un adulte, grandir, prendre sa vie en main, réaliser ses rêves,

devenir qui on est vraiment, est un passage largement tributaire du contexte dans lequel on évolue: le contexte familial d'une part, mais le contexte social et les opportunités qu'il propose d'autre part. Les dernières décennies ont été le théâtre de nombreuses mutations, qui ont laissé des traces sur la transition des jeunes. Même si de nombreux jeunes vivent ce passage sans trop de difficultés, une partie d'entre eux le ressentent comme une impasse, faute d'information ou de soutien, mais aussi, faute de suffisamment d'opportunités pour expérimenter et, peut-être, se tromper un peu sans trop de

conséquence. Un gros conflit familial, une menace de renvoi, un endettement ou un conflit au travail marquent parfois soudainement une image de soi déjà peu valorisée, et peuvent plonger les jeunes dans l'impuissance. Certains des comportements qui en découlent ne sont pas toujours compris comme la conséquence d'une telle impasse. Repli, consommations de drogues ou d'alcool, violence ou résignation la révèlent pourtant souvent.

La permanence juridique de Jet Service Riviera est un espace où les jeunes peuvent poser un nouveau regard sur leur situation. Ils et elles y obtiennent des informations sur leurs droits et leurs devoirs, reçoivent un soutien pour leurs démarches et prennent un peu de recul. Au fil des consultations, menées avec rigueur et bienveillance par un duo composé d'un-e juriste et d'une travailleuse sociale, les jeunes reprennent confiance en eux, mais aussi, dans le monde adulte où ils et elles doivent se projeter.

« L'important, ce n'est pas ce qu'on fait de nous, mais ce que nous faisons nous-même de ce qu'on a fait de nous. » Cette citation de Jean-Paul Sartre illustre bien ce qui se passe dans la permanence de Jet Service. Une telle prestation est précieuse pour les jeunes et pour leur entourage, parents, patrons, enseignant-e-s, professionnel-le-s de différentes institutions sociales. Les jeunes y entrent avec un drôle de jeu de cartes, qu'ils et elles n'ont souvent pas demandé. La plupart ressortent avec quelques règles pour pouvoir en jouer.

(ADRESSES)

BOUTIQUE DE MORGES

Rue de Lausanne 4 bis
1110 Morges
T 021 801 51 41

LE GALETAS DE LA BLÉCHERETTE

Ch. de la Tuilière 5
1052 Le Mont-sur-Lausanne
T 021 646 52 62

LE GALETAS DE LA RIVIERA

Rue du Marché 19
1820 Montreux
T 021 963 33 55

BOUTIQUE LIVRES DE LAUSANNE

Escaliers-du-Marché 9
1003 Lausanne
T 021 312 96 16

LE GALETAS DE LA BROYE

Rue des Terreaux 10
1530 Payerne
T 026 660 60 10
www.galetas.ch

(IMPRESSUM)

Edition vaudoise

Centre social protestant Vaud
Beau-Séjour 28, 1003 Lausanne
T 021 560 60 60
info@csp-vd.ch
CCP 10-252-2

IBAN

CH09 0900 0000 1000 0252 2

Tirage

17 000 exemplaires

Rédactrice en chef

Evelyne Vaucher Guignard

Impression

Imprimerie Baumer SA

Ont collaboré à ce numéro

Karine Clerc, Hélène Küng,
Fanny Manière, Géraldine
Michaud, Caroline Regamey
avec Jet Service

Illustrations

Droits réservés

Conception

Buxum-communication.ch

Mise en pages

Jean-Claude Haymoz

Relecture

Evelyne Brun

Imprimé sur papier respectant
l'environnement, certifié aux normes
FSC (gestion durable des forêts)

AU FIL DES CONSULTATIONS, MENÉES AVEC RIGUEUR ET BIENVEILLANCE PAR UN DUO COMPOSÉ D'UN-E JURISTE ET D'UNE TRAVAILLEUSE SOCIALE, LES JEUNES REPRENENT CONFIANCE EN EUX, MAIS AUSSI, DANS LE MONDE ADULTE OÙ ILS ET ELLES DOIVENT SE PROJETER.